

Saint Grégoire VII disait en mourant : “ J’ai aimé la justice et voilà pourquoi je meurs en exil. ” Nous en avons le ferme espoir, il n’en sera pas ainsi de Léon XIII ; il sortira bientôt de cet état de gêne, d’isolement et de dépendance, dans lequel les machinations des uns et l’indifférence des autres s’imaginent l’avoir pour jamais enseveli ; car les Italiens et leur triste gouvernement finiront par comprendre que, pour eux plus que jamais, la sécurité du présent et la stabilité de l’avenir reposent sur la liberté de l’Eglise et l’indépendance de son chef.

Néanmoins, je le veux : que la divine Providence permette, dans ses dessins impénétrables, que l’état actuel se prolonge encore en Italie ; les actes et les œuvres qui ont marqué, avec tant d’éclat, les dix premières années du règne de notre grand Pontife, n’en auront pas moins élevé le prestige de la Papauté à un degré qu’elle n’avait pas atteint depuis longtemps ; et l’on peut dire aujourd’hui de Léon XIII, et avec encore plus de raison, ce qu’un illustre cardinal français¹ proclamait déjà sous le règne de Pie IX : “ Le pape dépossédé parle en maître du monde ; il est plus roi que ses vainqueurs, plus roi que ses gardiens..... Si, à l’heure qu’il est, un héraut d’armes, planant au-dessus de tous les trônes vacillants, venait à crier : Le roi ! c’est vers le trône pontifical que tous les regards se porteraient à l’instant. ”

M. E. MÉTHOT, Ptre.

Prélat domestique de S. S.

1. Le cardinal Pie, évêque de Poitiers.
